Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260828-D_2026_85-DE

REDON Agglomération Bretagne Sud

**N° 2026-85** **28/08/2026**

**DECISION PRISE en APPLICATION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**Pôle : ENVIRONNEMENT**
**Service : EAU ET ASSAINISSEMENT**
**Objet : FIEA - Demande de subvention concernant les travaux de renouvellement de réseaux d'assainissement collectif (Eaux Usées) à Rieux – Rue des Trinitaires et secteur Rives d'Or**
**Annexe : Demande de subvention, note technique**

**Le Président de REDON Agglomération,**

REDON Agglomération est compétente en assainissement collectif sur l'ensemble de son territoire. L'agglomération a identifié des travaux à réaliser pour améliorer son patrimoine.
L'une de ces opérations consiste à renouveler des portions de réseaux d'assainissement collectif (Eaux Usées) à Rieux pour un linéaire de 750 ml, rue des Trinitaires.

Les travaux sur ces tronçons ont été classés en priorité 1 dans le schéma directeur voté fin 2024. Lors des inspections réalisées, des entrées d'eaux claires y ont été observés. Les travaux permettront de supprimer ces entrées d'eaux claires parasites.

En complément de ces renouvellements, un poste de relevage doit être mis en place pour raccorder le réseau présent sur le secteur Rives d'Or-La Baignade au réseau de collecte existant.

Le Département du Morbihan dispose d'un Fonds d'Intervention Eau et Assainissement (FIEA) pour apporter un soutien financier aux maitres d'ouvrages publics.

**VU** la délibération n°2020_77 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Président ;

**VU** les articles L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, portant la possibilité de déléguer certaines attributions au Président ;
**VU** la délibération du conseil communautaire CC_2019_100 du 24 juin 2019 prenant acte de la prise de compétence obligatoire des compétences eau, assainissement des eaux usées et pluviales urbaines au 1er janvier 2020 ;
**VU** la délibération n°CC_2020_77 du 15 juillet 2020 portant délégation du conseil communautaire au Président ;
**VU** la délibération n°CC_2023_93 fixant la feuille de route de REDON Agglomération sur la période 2023-2027 ;
**VU** la délibération n°CC_2024_201 approuvant le schéma directeur d'assainissement et le programme pluriannuel d'investissements associé ;

**CONSIDERANT** l'enjeu n°1 de la feuille de route sur l'eau 2023-2027 « limiter et améliorer la qualité de nos rejets aux milieux extérieurs » ;

**CONSIDERANT** le programme pluriannuel d'investissements et les travaux programmés à Rieux ;

Envoyé en préfecture le 31/08/2026
Reçu en préfecture le 31/08/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260828-D_2026_85-DE

**CONSIDERANT** l'existence du fond départemental (FIEA) ayant pour vocation l'assistance des Maîtres d'Ouvrages pour l'amélioration de la qualité des rejets sur le département du 56 ;

**CONSIDERANT** le montant estimé de 496 875 euros HT pour la réalisation des travaux d'amélioration ;

**CONSIDERANT** que la collectivité sollicitera une demande de subvention à hauteur de 124 219 € (25%) auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. (Demande à venir) ;

**CONSIDERANT** que le plafond de subvention maximum possible est de 80% (Etat ou d'autres partenaires institutionnels) ;

**PAR CES MOTIFS**
**DECIDE**

- **de solliciter une subvention complémentaire à celle de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne auprès du conseil départemental du Morbihan ;**
- **de signer tout document afférent à la mise en œuvre de cette décision.**

Jean-Francois MARY
le 31/08/2026 09:48:19 +02:00

Jean-François MARY
Président

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34